

Cette idée n'est pas d'hier, on en parle depuis vingt ans; mais il avait été impossible au gouvernement de soumettre un projet de loi avant les tous derniers mois de la session. Je doute fort maintenant que cette loi puisse être adoptée à temps pour entrer en vigueur au cours de l'année-récolte qui vient. Sa nécessité est extrême dans la situation telle qu'elle se présente, si nous voulons vraiment améliorer nos chances de vendre notre blé sur les marchés mondiaux. Nous avons aussi à étudier le bill sur la commercialisation des produits de ferme, présenté bien tard au cours de cette session.

• (4.30 p.m.)

Il y a eu certaines controverses au sujet de ce qu'il fallait faire et de qui devait le faire. Je ne veux pas m'en mêler. Je veux simplement préciser ce mon parti approuve le principe du bill. Nous voulons en accélérer l'examen. Nous estimons qu'il y aurait certains changements à apporter à la loi mais nous approuvons sans réserve le principe qui y a présidé. Il nous faut certainement un mécanisme qui permette aux cultivateurs de participer d'une manière plus efficace à l'application de la loi.

Le moment est également bien choisi pour discuter aujourd'hui de ces questions étant donné la crise à laquelle on fait face dans l'Ouest du Canada. L'opération LIFT ne mérite pas d'autre nom que celui de désastre. Elle n'apporte aucune espèce de garantie à l'égard de certains facteurs très instables dans la situation agricole de l'Ouest. Nous constatons que depuis deux ans, le gouvernement s'est livré à un véritable gâchis administratif. On en a donné de fréquents exemples ici à la Chambre et je n'y reviendrai pas. Il importe cependant que nous sachions ce qui laisse à désirer dans les procédés du gouvernement. Il semble qu'il adopte une attitude protectrice: «Nous savons ce qui est bon pour vous.» Rien ne l'illustre mieux que l'opération LIFT où le gouvernement a élaboré son propre programme en désaccord complet avec les recommandations figurant dans le rapport du groupe d'études sur l'agriculture. On s'en est bien rendu compte lors de la publication de ce rapport. Cela n'a pas empêché le gouvernement de foncer comme un taureau et de faire adopter son programme sans se soucier des objections qui lui arrivaient de tous les coins de l'Ouest du Canada. En nous proposant le bill sur la loi de commercialisation, le gouvernement semble nous dire: «Vous n'aurez rien à dire au sujet de vos propres affaires. Nous

allons faire ceci et cela, que cela vous plaise ou non.» Toute cette série de programmes agricoles et autres qui touchent la vie rurale au Canada montrent l'insensibilité et la dureté de cœur que témoigne le gouvernement à l'égard des intérêts du public.

Je tiens à mentionner particulièrement une question liée au taux du change, dont on a parlé au cours de la semaine. Certains députés du NPD approuvent en principe ce qu'a fait le gouvernement. Nous estimons qu'il est dans l'intérêt national d'avoir un taux de change flottant, mais cela ne résout pas tous nos problèmes. Cela nous offre tout simplement de nouvelles possibilités de résoudre certains de nos graves problèmes économiques.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration au nom du NPD, en réponse à la déclaration du ministre lundi, des problèmes existent. C'est inévitable dans une économie aussi complexe que celle du Canada. Il faut tenir compte des problèmes que cela crée pour nos industries exportatrices. Dans sa déclaration au cours du débat d'urgence mardi, le ministre des Finances a dit qu'on tiendrait compte des cas spéciaux où des problèmes auront surgi. Lorsque je lui ai demandé si, à son avis, la baisse de 6c. dans le prix du blé le lendemain était un cas spécial dont il faudrait tenir compte, le ministre a répondu oui. Je m'en réjouis et j'espère qu'il proposera sous peu des mesures et un programme à cet égard.

Cette mesure nuira à l'Ouest. Les cultivateurs de cette région du Canada ne devraient pas avoir à assumer le fardeau d'une politique particulière, lorsqu'elle est dans l'intérêt national. Si elle l'est, et si elle crée des problèmes dans certains secteurs particuliers, alors ces secteurs de l'économie devraient être dédommages. Je remarque aussi les répercussions des conditions actuelles sur l'économie urbaine, et de fait sur toute l'économie canadienne. Dans ma propre province de la Saskatchewan, où la situation économique est grave, depuis un an notre population a baissé de 18,000 habitants. Cela traduit la situation générale dans la province. Le commerce au détail, pour ne mentionner qu'un indice économique, a fléchi de plus de 9 p. 100 dans le premier trimestre cette année. Dans ma ville, Regina, au-delà de 100 maisons d'affaires ont été forcées de fermer leurs portes depuis un an. D'autres centres au Canada se ressentent de cet état de choses. Brantford notamment, centre industriel de machines agricoles, et aussi Oshawa, centre important de fabrication automobile.